



BULLETIN MUNICIPAL



2014

SOMMAIRE

Page 3 : Editorial du Maire - Conseil municipal
Page 4 : Commissions
Page 5 : Budget primitif 2014
Page 6 : SCoT du bassin annécien
Page 7 : Associations : présentation et activités 2014
Page 8 : Numéros de téléphone utiles



MAIRIE

ÉDITORIAL DU MAIRE



Toute l'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu lui témoigner lors des élections du 23 mars dernier. Soyez sûrs qu'elle mettra tout en œuvre pour honorer ses engagements, toujours avec le souci de l'intérêt et du bien-être de notre collectivité.

Ainsi dès le début du deuxième semestre, démarreront les travaux d'assainissement collectif des secteurs Chausse, Le Murgier et Pagliard qui devraient durer 6 mois. Une seconde réunion publique sera programmée en juin.

De même, la construction du kiosque au chef-lieu, près du terrain de pétanque, a commencé et devrait être achevée fin mai.

L'équipe municipale, aidée de parents d'élèves et de l'A.P.E., se mobilise à la mise en place, en septembre prochain, de la réforme des rythmes scolaires. Face aux problématiques rencontrées (moyens, infrastructures, recrutements) ce ne sera pas chose aisée, mais, soyez convaincus qu'elle met toute son énergie à trouver les solutions adaptées.

Dominique BATONNET

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 28 mars 2014, le nouveau Conseil Municipal de Cuvat, élu le 23 mars, a procédé à l'élection du Maire et des adjoints :

Dominique **BATONNET**, Nouveau Maire de Cuvat

Jacques **JAMES**, 1er adjoint

Marcelle **BUFFARD**, 2ème adjoint

François **RIGNOT**, 3ème adjoint



De gauche à droite : Nicolas AVIGNON, Fabien RITTAUD, Estelle BOUVERAT, Marie-Hélène MOLLIER, Dominique MUGNIER-DEPRES, Dominique GIRARDAIN, Hervé BOUVET, Dominique BATONNET, Donat LAVOREL, Marcelle BUFFARD, Richard VALVIN, Jacques JAMES, François RIGNOT, Nathalie METRALBOFFOD, Stéphanie CHAPPAZ

COMMISSIONS

URBANISME

Jacques JAMES
Nicolas AVIGNON
Estelle BOUVERAT
Dominique MUGNIER-DEPRES
Richard VALVIN

SECURITE

Hervé BOUVET
Donat LAVOREL
Marie-Hélène MOLLIER
Fabien RITTAUD
Richard VALVIN

INFORMATION

Jacques JAMES
Estelle BOUVERAT
Fabien RITTAUD
Richard VALVIN

SPORTS—LOISIRS—JEUNESSE

François RIGNOT
Stéphanie CHAPPAZ
Dominique GIRARDAIN
Nathalie METRAL-BOFFOD
Dominique MUGNIER-DEPRES

LOGEMENTS—BATIMENTS

François RIGNOT
Nicolas AVIGNON
Donat LAVOREL
Marie-Hélène MOLLIER

CIMETIERE

Marie-Hélène MOLLIER

DELEGUES

SCOLAIRE

Stéphanie CHAPPAZ
Nathalie METRAL-BOFFOD

COMITE DES FETES

Jacques JAMES
Richard VALVIN

DEFENSE

Donat LAVOREL
Nathalie METRAL-BOFFOD

PANDEMIE GRIPPALE

Dominique GIRARDAIN
Dominique MUGNIER-DEPRES

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Dominique GIRARDAIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hervé BOUVET
Marcelle BUFFARD
Stéphanie CHAPPAZ
Nathalie METRAL-BOFFOD

Solange CHAPPAZ
Jean-Marc CORBET
Martine LACROIX
Eric LAVOREL



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	189 350,00 €
(électricité/gaz, éclairage public, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, petits équipements, locations logiciels, bâtiments, voirie, déneigement, biens immobiliers, assurances, contrats de maintenance, documentation, frais divers, indemnité du receveur, frais de contentieux, annonces, fêtes, bulletin, transports périscolaires, affranchissement, téléphone, gardiennage église, nettoyage des locaux, taxes foncières)	
Charges de personnel	192 980,00 €
(adjoints administratifs, adjoints techniques, femme de ménage, charges sociales)	
Autres charges de gestion courante	91 856,00 €
(indemnité des élus, cotisations retraite, frais de mission, subventions, charges diverses de gestion courante)	
Autres charges financières	14 619,14 €
(Intérêt des emprunts, amortissements travaux)	
Virement Section d'Investissement	674 380,56 €
Imprévus	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 183 185,70 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de service 3	40 500,00 €
(concessions cimetièrre, ordures ménagères, coupe de bois, redevance garderie périscolaire)	
Impôts et taxes	157 977,00 €
(contributions directes, impôts sur les spectacles, taxe sur l'électricité, droits de mutation)	
Dotations, participations	285 383,00 €
(dotation forfaitaire, solidarité rurale, élus, spéciale instituteur, de décentralisation, participation état, communes, fonds frontaliers, compensations taxe foncière, taxe d'habitation, recensement de la population)	
Autres produits de gestion courante	35 000,00 €
(location salle, appartements communaux, terrains communaux, publicité bulletin)	
Dons — Legs	70 300,00 €
Excédent antérieur reporté	594 025,70 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 183 185,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à **1 128 866,81 €**

SCoT du bassin annécien

SCoT DU BASSIN ANNECIEN : APPROUVE A L'UNANIMITE

Les représentants des 7 intercommunalités du territoire du bassin annécien au sein du Syndicat Mixte du SCoT ont **approuvé à l'unanimité**, le 26 février 2014, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin annécien présidé par Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard.

Cette large adhésion des élus à ce schéma constitue un événement majeur : pour la première fois, le territoire se dote d'un document de planification, le SCoT, pour assurer un développement durable et équilibré du bassin annécien, ce pour les 20 prochaines années. Le SCoT du bassin annécien constitue désormais un document de « référence » pour l'ensemble des politiques d'aménagement et d'urbanisme mises en place dans les communes et intercommunalités.

Ce SCoT se veut ambitieux, et vise à concilier le développement urbain, démographique et économique, avec la préservation des espaces naturels et agricoles, ceci tout en assurant la qualité de vie des habitants.

Les grands objectifs du SCoT sont les suivants :

- Une consommation foncière inférieure à 1100 hectares pour les 20 prochaines années, soit une diminution de près de 50 % par rapport à la poursuite de la tendance actuelle, permettant de préserver des terres agricoles et les paysages.
- Le maintien de la dynamique du territoire sur le plan démographique et économique : construction d'environ 30 000 logements et encouragement au développement économique dans toute sa diversité.
- Une structuration du territoire autour d'une « armature urbaine » organisée en cohérence avec les transports en commun et privilégiant la proximité.
- Un développement urbain plus dense associant qualité urbaine et mixité des fonctions.
- Une importante prise en compte de la loi littoral, de la loi montagne ainsi que des exigences environnementales : respect de la biodiversité (trame verte et bleue) et de paysages, préservation des ressources, gestion des déchets...

UN TRAVAIL D'ELABORATION CONSEQUENT, ET UNE LARGE CONCERTATION

Le SCoT est le fruit de 7 années de travail partenarial associant élus des collectivités du bassin annécien et des collectivités limitrophes, personnes publiques associées et partenaires, monde socio-professionnel et société civile.

CAP SUR LA MISE EN ŒUVRE

Le SCoT entame à présent le travail de mise en œuvre, qui constitue une étape majeure pour « faire vivre » ce document et lui assurer une application pertinente sur le territoire de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des Communautés de communes (63 communes, 214 000 habitants).

LES ASSOCIATIONS EN 2014

Association des Anciens Combattants - Autres conflits

Actions permanentes : défense des droits de ses membres, action sociale forte envers les plus démunis, action civique et de mémoire, action d'information permanente, journal départemental "Génération combattante" ;

Organisations de différentes sorties et rencontres amicales et proposons, des locations dans des appartements en bord de mer (sous réserve d'être adhérent).

Association des Parents d'Elèves (APE)

Fête de l'Automne le 19 octobre et Marché de Noël le 13 décembre

Chorale Nuances

Répétitions : les lundis de 20h30 à 22 h15 à la salle polyvalente d'Allonzier-la-Caille.

Club Myosotis

Un vendredi sur deux de 14h30 à 18h de septembre à juin à la salle polyvalente ;

Diverses activités sont proposées : discussions, bibliothèque, jeux de société (cartes, scrabble) et les goûters où chacun son tour prépare un goûter à partager.

Comité des Fêtes

Fête au village le 14 juin et Téléthon le 5 décembre.

Cuvat Cinélivres

Bibliothèque : Ouverture au public : mardi 16h à 17h30, mercredi 17h30 à 19h et samedi 10h30 à 11h30 ;

Cinéma : 1 lundi par mois pour les adultes à 20h30 et à 17h pour les enfants à la Salle Polyvalente. Les affiches sont mises sur le panneau au Chef-Lieu.

Cuvat Loisirs

Tous les mercredis : de 19h à 20h et de 20h à 21h : ZUMBA Fitness ;

Tous les Jeudis : à 17h45 enfants de 7 à 13 ans Hip Hop Débutants, à 18h30 enfants de 7 à 13 ans Rock, Cha Cha Cha Avancés, à 19h15 adultes Rock, Danses de salon Débutants, de 20h30 à 22h adultes Rock, Danses de salon Avancés.

ETC ... Echec Tarot Cuvat

ECHEC : Rendez-vous tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h30 (adultes) et à 20h (ados) - à la salle polyvalente - Reprise le vendredi 07 septembre Renseignements : Pierre JACQUIER : 04 50 46 84 41

TAROT : Rendez-vous tous les mercredis soirs à partir de 20h à la salle polyvalente Reprise le mercredi 05 septembre Renseignements : Jean COLOMB / 06 19 37 70 30 - 74jeannot@gmail.com

Loisirs créatifs

Techniques d'Encadrement et cartonnage : le samedi / une à deux fois par mois ;

Patchwork : le mardi soir / une fois par semaine.

Paroisse catholique

L'accueil paroissial est centralisé à Pringy à la Maison paroissiale 46 avenue de Champ Guarguan (à 20 m à droite en contrebas de l'église de Pringy).

Le curé en responsabilité est le père Jose Thomas Tél 06 27 41 31 70 -

jose.thomas@hotmail.com . Permanences du Père Jose Thomas au presbytère de Cuvat : accueil le soir après 18h (21 place de l'Eglise). L'Eglise Saint Donat de Cuvat est ouverte de 9h à 18h.

Pétanque

Rendez-vous tous les samedis et mercredi à 14h au terrain de pétanque du Chef Lieu.

Restaurant scolaire

Ouverture aux familles : de 11h30 à 15h30 - les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;

Permanence téléphonique de 13h30 à 15h30.

N° DE TELEPHONE UTILES

MAIRIE DE CUVAT Ouverture : - le lundi de 9h00 à 11h30 - les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.	04 50 46 86 69 Fax 04 50 46 12 39 Mairie.cuvat@wanadoo.fr site internet : www.cuvat.org
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES	04.50.08.16.16
GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY	04 50 68 89 60
SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES	04 50 44 23 67
ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Dépannage 24/24) :	04 50 27 28 96
POMPIERS	18
SAMU	15
AMBULANCE (Service d'urgence)	04 50 22 07 77
ASSISTANTES SOCIALES	04 50 44 01 19
ARCHITECTE CONSULTANT : M. Claude MOISSON	04 50 08 16 16
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) M. Georges BERTHET SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)	04 50 44 09 45 04 50 46 83 86 04 50 44 05 24
SPA	04 50 77 82 40
DECHETTERIE DE CRUSEILLES	04 50 32 16 30
BIBLIOTHEQUE «CUVAT CINÉLIVRES»: Mme Mireille HUBER	04 50 57 21 75 bibliotheque.cuvat@dartybox.com
RESTAURANT SCOLAIRE : M. Pierre BERMOND	04 50 46 82 06 cantinecuvat@gmail.com
CHORALE « NUANCES » : Mme Françoise PRUVOST	04 50 68 07 73 françoise.pruvost@akeonet.com
COMITE DES FETES : M. Didier METRAL	04 50 46 49 73 comitedesfetescuvat@gmail.com
« CUVAT LOISIRS » : M. Frédéric SUBLET	04 50 32 85 31
ECHECS TAROT CUVAT : M. Jean COLOMB (tarot) M. Pierre JACQUIER (échecs)	06 19 37 70 30 04 50 46 84 41
CLUB MYOSOTIS : M. Roger DUREPAIRE	04 50 46 83 11
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Mme Séverine BLANC	04 50 57 85 47
CHASSE : M. Vincent PETTIER	06 11 03 34 17 vincent.pettier@wanadoo.fr
LOISIRS CREATIFS : Mme Jany MOYER-BENACCHIO (animatrice atelier encadrement et cartonnage)	04 50 46 86 77 loisirs.creatifs.cuvat@hotmail.fr
UNION DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD (UDC-AFN) M. Jean-Claude LAVOREL	04 50 46 80 78 lavorel.rachex@orange.fr